

Choisir la cause des femmes

SOCIETE - Femmes en prison

Par Violaine Rumin-Lucas, membre du bureau de Choisir la cause des femmes

Le médecin chef du service médico-psychologique régional (SMPR) de la prison de Fresnes fera valoir son droit d'alerte (cessation du travail) le 30 juin 2006, pour dénoncer la baisse des effectifs de personnels (*Le Monde*).

La diminution des postes et les congés d'été vont créer une réduction de postes d'infirmiers (0,8 postes contre 6 nécessaires aux soins des 2000 personnes détenues à Fresnes). Plusieurs études ont montré qu'en prison, les taux de pathologie psychiatriques sont jusqu'à 20 fois supérieurs à la population générale. En juillet 2003, on recensait 60.963 détenus (au 1er mai 2006 : 59.035) dans les prisons françaises pour 48.000 places.

2275 femmes étaient en détention à cette époque, leur effectif ayant quasiment doublé depuis 1980 (1159). Une femme emprisonnée sur quatre avait moins de 25 ans et une sur deux moins de 30 ans. Décès, séparations, divorces, placements ou situations d'alcoolisme ont marqué leur existence. 20% de celles-ci étaient illettrées et 50 % avaient un niveau d'instruction primaire, selon l'Observatoire international des prisons.

Un grand nombre ont été suivies pour troubles psychiatriques avant leur incarcération. Elles sont plus nombreuses que les hommes à prendre - et se voir proposer - des psychotropes : 45 % contre 18 % (*Le Monde diplomatique*).

63 établissements pénitentiaires sur 186 pouvaient recevoir des femmes. Quatre maisons d'arrêt - Fleury-Mérogis, Fresnes, Rennes et Versailles - et trois centres de détention - Rennes, Bapaume et Joux-La-ville - sont situés dans la moitié nord de la France, ce qui pose des problèmes considérables de maintien de lien avec les proches.